

La Ville de Magog accorde une subvention de 15 000 à l'entreprise J. Audet JR

Magog, le 6 août 2025 – La Ville de Magog est heureuse d'annoncer l'octroi d'une subvention de 15 000 \$ à l'entreprise J. Audet JR pour la construction d'une nouvelle usine dans le parc industriel. Cette aide financière a été accordée en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (LCM).

Fondée en 1910, l'entreprise familiale, spécialisée dans la fabrication d'articles en cuir, est bien implantée à Magog depuis plusieurs années. Active dans un créneau manufacturier unique dans le parc industriel, l'entreprise se démarque par son savoir-faire artisanal et sa capacité à adapter ses activités selon les tendances du marché. Son modèle d'affaires repose à la fois sur la fabrication locale et l'importation de produits spécialisés.

L'entreprise a récemment acquis un terrain de plus de 77 000 pieds carrés afin d'y ériger un bâtiment industriel. Le projet représente un investissement de 2,1 M\$ en équipements et en immobilisations. Cette nouvelle installation vise à soutenir la croissance actuelle de l'entreprise et à accueillir ses projets de développement futurs. Par cette démarche les six emplois à temps plein existants ont été consolidés, permettant ainsi l'expansion de l'équipe de vente.

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, souligne l'importance de ce projet. « Le choix de J. Audet JR d'investir dans une nouvelle usine ici, à Magog, démontre une volonté forte de s'ancrer durablement dans notre communauté. C'est aussi une excellente nouvelle pour notre parc industriel, qui accueille l'un des rares manufacturiers au Québec dans le domaine du vêtement et des accessoires. »

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

